

DEPARTEMENT DES YVELINES

Commune de LONGNES

Lieudit : "Le petit Heurteloup"
Rue de Mondreville

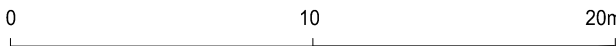
Immeuble appartenant aux Consorts GERARD

Cadastré Section D n°528 pour 16a81ca.
(Avant division)

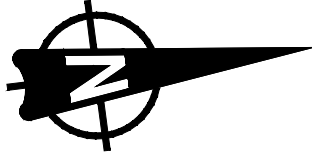
Aménageur: Lalome Investissement

PROJET DE DIVISION

Echelle : 1/250



L'authenticité de ce document est exclusivement
assurée par la signature du Géomètre-Expert.
Reproduction réservée.
M. Sébastien FAISANT



NOTA :

- L'immeuble n'a pas fait l'objet d'un bornage contradictoire total.
- Les limites périmétriques conformes au plan de division et de bornage dressé en Mai 2002 par le cabinet FORTEAU Géomètre-Expert à ANET.
- Une superficie est réelle lorsqu'elle est calculée à partir de limites définies contradictoirement
- Une superficie est apparente lorsqu'elle est calculée à partir de limites non définies contradictoirement
- Une contenance cadastrale est obtenue à partir du tracé parcellaire figuré au plan cadastral
- Aucune servitude nouvelle ne semble devoir être constituée. Il appartient au propriétaire de déclarer les servitudes non apparentes.
- Information sur les réseaux souterrains: compte tenu de leur caractère non apparent, l'indication d'éventuels réseaux souterrains et leur positionnement ne sont qu'indicatif. Il est recommandé par conséquent de missionner une entreprise spécialisée en détection de réseaux afin de connaître la présence éventuelle de tels réseaux, et d'en déterminer la position exacte.



Pauline FORTEAU-FAISANT
Ingénieur ESGT
Géomètre

Sébastien FAISANT
Ingénieur ESGT
Géomètre-Expert : n° 5940

ANET
13, rue Delacroix
28260 ANET
T 02 37 41 97 88
F 02 37 41 41 16
anet@forteau-faisant.fr

DREUX
49, rue Saint-Jean
28100 DREUX
T 02 37 46 62 68
F 02 37 50 23 88
dreux@forteau-faisant.fr

www.forteau-faisant.fr

Réception sur rendez-vous - Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h 00 - Fermés le samedi
Acceptant le règlement des sommes dues par chèques libellés à son nom en qualité de membre d'un centre de gestion agréé par l'administration fiscale

DOSSIER N°224010

FOND DE PLAN DRESSE LE 23 JANVIER 2023		
Date	Nature de la modification	Dessiné par

Sect. D n°529

Sect. D n°527

Limite conforme au plan de division et
de bornage dressé en Mai 2002
par le cabinet FORTEAU
Géomètre-Expert à ANET

Sect. D n°529

Cédé à bâtir
526 m²
SUPERFICIE APPARENTE
Sect. D n°528p

1

Cédé à bâtir
501 m²
SUPERFICIE APPARENTE
Sect. D n°528p

2

Cédé à bâtir
574 m²
SUPERFICIE APPARENTE
Sect. D n°528p

3

Limite conforme au plan et procès-verbal
de bornage dressé le 17.05.2002
par le cabinet FORTEAU
Géomètre-Expert à ANET

Sect. D n°364

Sect. D n°366

Sect. D n°367

Passage commun
aux lots 1 à 3
80 m²
SUPERFICIE APPARENTE
Sect. D n°528p

Limite conforme au plan et procès-verbal
de bornage dressé le 17.05.2002
par le cabinet FORTEAU
Géomètre-Expert à ANET

Sect. D n°220

Sect. D n°219

FOND DE PLAN DRESSE
LE 23/01/2024
PAR LE CABINET FORTEAU-FAISANT
GEOMETRES-EXPERTS A ANET

NIVELLEMENT RATTACHE AU N.G.F. (IGN 69)
COORDONNEES RATTACHEES AU RGF 93 CC49

LEGENDE

- Borne ancienne
- 0.00 Cote périmétrique
- 0.00 Cote altimétrique
- Support électrique et téléphonique
- Support téléphonique
- Eclairage public
- Compteur d'eau
- Bouche d'eau
- Coffret électrique
- Sens d'appartenance des murs et clôtures
- Application cadastre
- =Limite non garantie=
- Limite définie par un acte foncier (Procès-verbal de bornage ou plan de division)
- Limite divisoire définie
- Limite de culture
- Clôture
- Accès à privatif à créer
- Servitude d'accès grevant la parcelle cadastrée section D n°367 au profit des lots 1 à 3
- Servitude de stationnement (3 places) grevant le lot 3 au profit des lots 1 à 3

Rue de Mondreville

Rue de Mondreville